



**REGLEMENT PARTICULIER
GPD Séniors Vétérans du 14-10-2012
BAGES BADMINTON CLUB**



1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2010-2011 édictées par la FFBA et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
2. Le Juge arbitre principal sera M. Didier BALAYRE.
3. Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBA du CODEP 66 de badminton des Séniors NC et D ainsi que vétérans.
4. Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la fédération. Dans le doute, le comité d'organisation se réserve le droit, avec l'accord des Juges-Arbitres, de refuser une inscription.
5. Tous les joueurs participant au tournoi doivent s'être acquittés du droit d'inscription auprès du BBC (5 Euros). Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.
6. Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants **pourra être limité**. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de **réception du courrier**.
7. La date limite d'inscription est fixée au 07 octobre 2012. Les tableaux seront constitués **le 08 octobre 2012** avec, pour les simples et doubles (dans la mesure du possible) une 1^{ère} phase en poules (1 sortant par poule de 3 et 2 sortants par poule de 4) suivie d'une 2nde phase en élimination directe. Le comité d'organisation se réserve le droit, en accord avec les Juges-Arbitres, de modifier le nombre de sortants par poule.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec les Juges-Arbitres, de scinder, regrouper ou supprimer des catégories en fonction du nombre d'inscrits.
9. Le comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec les Juges-Arbitres, de modifier les poules ayant un ou plusieurs absents à condition de ne pas fausser le ou les tableaux modifiés.
10. Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision des Juges-Arbitres. Les matches pourront être annoncés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu (voir plus après l'accord des joueurs concernés).
11. Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler aux Juges-Arbitres.
12. Après l'annonce de leur match, les joueurs auront 3 minutes pour se préparer et effectuer le test des volants. Passé un délai de 5 min, tout joueur absent pourra être déclaré W.O. par les Juges-Arbitres.
13. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
14. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BA est exigée sur les terrains.
15. Le temps de repos minimum entre 2 matches est fixé à 20 minutes.
16. Les volants sont à la charge des joueurs durant toute la durée de la compétition. En cas de litige, les volants retenus pour les joueurs classés seront ceux mis en vente dans la salle à savoir les "Yonex AS 15" puis les « Yonex mavis 500 » pour les joueurs non classés.
17. Tous les matches se dérouleront en auto-arbitrage excepté pour les finales des différents tableaux dans la mesure où des arbitres seraient présents dans la salle.
18. Tout volant touchant une infrastructure fixe sera annoncé faute en cours de jeu et let au service avec un maximum de 2 remises en jeu successives. Tout volant touchant un filin **sera annoncé let en jeu comme au service**.
19. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler aux Juges-Arbitres avant son 1^{er} match.
20. Le Badminton Club de BAGES décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident en dehors des matches.

Bon tournoi à tous.